

Le politique se définit :

1. comme ce qui est public par opposition au privé,
comme la πόλις par opposition à l'οἰκία,
comme la πολυαρχία par opposition à la μοναρχία,
comme la δόξα par opposition à l'αἰδώς,
comme le fait d'être vu et entendu par opposition à l'être-avec-soi-même ;
2. comme la pluralité par opposition à la singularité,
comme le vivre-ensemble (animal sociale) et l'agir-ensemble (animal πολιτικόν) et le parler les uns aux autres (λόγον ἔχων)

par opposition à l'Un, à l'intuition pure et au νοεῖν (νοῦς ἄνευ λόγου) ;

3. comme la Vita activa par opposition à la Vita contemplativa ;

4. comme le social par opposition à l'intime ;

5. comme l'assurance de la vie de l'« espèce » par opposition à la vie de l'individu, comme la communauté versus l'individu.